

C.F.P.P.A. Olivier de Serres
1062 chemin du Pradel
07 170 MIRABEL
Tél. : 04 75 36 71 80
Fax : 04 75 36 76 02
Mél: cfppa.aubenas@educagri.fr
Contact : Valérie Fichetpain

Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles



Le CFPPA vous propose une formation « Techniques de maçonnerie de paysage – Murets en pierres sèches »
à destination des salariés permanents ou saisonniers du paysage – des demandeurs d'emploi

Techniques de maçonnerie de paysage (pavage-dallage-muret) - 2 jours à 5 jours

Objectifs : Réaliser un projet de maçonnerie paysagère (pavage-dallage-muret en pierres sèches)

Contenu :

- Identification des différentes maçonneries paysagères et l'utilisation des matériaux correspondant
- Les différentes techniques d'implantation
- Organisation du chantier
- Les fondations
- La réalisation d'un ouvrage courant : pavage, dallage, muret en pierres sèches

Lieu : CFPPA (plateau pédagogique) et chantier école

Modalités pédagogiques : partie théorique en amont de la formation, mise en pratique, échanges avec les participants

Une attestation de formation vous sera délivrée à la fin de la formation

Dates : 2 jours à 5 jours - Demande peut être adaptée et individualisée

Ce module peut être compris dans un parcours professionnalisant

Coût : Sur devis – Nous contacter pour la prise en charge (repas non compris)

Le bulletin ci-dessous est à retourner par mail à l'adresse suivante :

cfppa.aubenas@educagri.fr - Nous contacter

Je, soussigné M./Mme

Fonctionsouhaite (m')inscrire

à la formation « **Techniques de maçonnerie de paysage** » - **2 jours à 5 jours**

Pour les **demandeurs d'emploi**, votre **numéro d'identifiant** France Travail :

Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de la formation

Les 2 à 5 jours de formation peuvent se dérouler en chantier-école, avec nos stagiaires de formation continue de CAPa Jardinier Paysagiste..

Fait à Le

Signature

Mise à jour le 20/10/2025 - Taux de satisfaction (données 2022) : 80 %

Le cfppa se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant (un minimum de 7 stagiaires par session)

Voir les conditions générales de vente sur notre site Internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>